



La Connexion interétudiante

OUTIL-RECHERCHE

À l'intention de la communauté étudiante du
baccalauréat et du certificat en psychologie



Table des matières

1	4	
2	4	
2.1	En quoi consiste le travail d'auxiliaire de recherche?	4
2.2	5	
3	6	
3.1	6	
3.2	6	
3.3	77	
3.4	7	
3.5	7	
3.6	88	
3.7	88	
3.8	8	
3.9	109	
3.10	Autres	10
4	Autres ressources pour se renseigner sur les implications possibles en recherche	10
4.1	Conseillère en emploi du SPLA	10
4.2	111	
4.3	111	
4.4	111	



L'outil-recherche est conçu pour aider la communauté étudiante en psychologie à enrichir leurs connaissances et leurs expériences en recherche. L'accomplissement des heures à titre d'auxiliaire de recherche ou d'enseignement est une avenue suggérée pour les personnes désirant poursuivre leurs études au doctorat en psychologie. En effet, participer à des activités de recherche est un excellent moyen pour permettre aux personnes de mieux connaître leurs intérêts de recherche et professionnels. Ce document vous guidera sur quelques pistes facilitant votre recherche d'offres en recherche et en enseignement.



1. La recherche en psychologie

Définition de la recherche selon le programme de doctorat en psychologie :

« Expérience acquise et supervisée par un chercheur ou une chercheure dans un laboratoire reconnu, peu importe le sujet à l'étude. Cette expérience doit donc être encadrée par une chercheure ou un chercheur reconnu dans son domaine. »

Les heures en recherche s'acquièrent par diverses expériences de bénévolat ou de travail rémunéré dans le milieu de la recherche.

2. Auxiliaire de recherche et d'enseignement

Selon le site internet des ressources humaines de l'Université Laval, voici en quoi consiste le travail d'auxiliaire de recherche et d'enseignement :

« Le travail d'auxiliaire de recherche et d'enseignement est un outil complémentaire à la formation de l'étudiante et de l'étudiant qui peut faciliter l'intégration des apprentissages acquis et générer un revenu en support à sa formation. »

Les tâches effectuées par les auxiliaires de recherche et d'enseignement apportent un soutien important à la mission d'enseignement, de recherche et de création de l'Université.

2.1. En quoi consiste le travail d'auxiliaire de recherche?

L'auxiliaire de recherche assiste une équipe de recherche, un professeur ou une professeure ou une autre personne qui reçoit des subventions ou contrats de recherche dans les différentes tâches reliées à la recherche.

Exemples de tâches en tant qu'auxiliaire de recherche (varient selon les besoins):

- Transcrire des verbatim ;
- Saisir des données de questionnaires dans l'ordinateur ;
- Coter des tests neuropsychologiques et neurologiques ;
- Administrer des tests neuropsychologiques et neurologiques ;
- Surveiller et superviser les personnes participant aux expériences du laboratoire ;
- Aider à la gestion du laboratoire ;
- Appeler et recruter les participants ;
- Résumer des articles scientifiques ;



- Recenser des écrits scientifiques ;
- Assister à des « focus groups » ;
- Assister à des réunions et partager ses idées, etc.

Attention : Les tâches administratives comme faire des photocopies, trier des documents ou apposer des timbres ne sont pas comptabilisées dans les heures de recherche.

Il est possible de faire quelques heures de bénévolat en laboratoire pour ainsi faciliter l'obtention d'un travail rémunéré. Il est tout à fait normal de commencer vos expériences de recherche avec des tâches plus simples, notamment par transcrire des verbatims. Or, lorsque vous aurez une certaine ancienneté, nous vous encourageons grandement à témoigner à votre chercheur votre enthousiasme à participer à d'autres tâches. Cela vous permettra de diversifier vos habiletés et d'acquérir de nouvelles connaissances en recherche. Enfin, avoir une certaine progression dans vos tâches est très bien perçue lors de l'admission au doctorat.

2.2. En quoi consiste le travail d'auxiliaire d'enseignement?

L'auxiliaire d'enseignement assiste les professeurs, ou toute autre personne ayant une charge d'enseignement. L'auxiliaire d'enseignement contribue aux diverses tâches requises pour la préparation, la présentation et l'évaluation des cours. L'auxiliaire d'enseignement peut également se voir confier une tâche d'enseignement, sous la responsabilité d'une professeure ou d'un professeur.

Exemples de tâches en tant qu'auxiliaire d'enseignement (varient selon les besoins):

- Répondre aux questions sur les forums ;
- Évaluer les interventions sommatives sur les forums ;
- Assurer une surveillance lors des périodes d'examens ;
- Répondre aux questions lors des périodes en classe ;
- Corriger les travaux et les copies d'examens ;
- Évaluer le degré d'atteinte des objectifs de l'épreuve (travaux ou examens) et en particulier, le degré de compréhension de la matière ;
- Annoter les épreuves pour expliquer les erreurs de raisonnement ;
- Réviser des évaluations (notes) ;
- Assurer une formation pratique et faciliter le travail d'enseignement;



- Encadrer les élèves (être disponible pour les explications individuelles ou en groupe afin de revoir la matière insuffisamment assimilée) ;
- Préparer des laboratoires, etc.

Attention : La vérification des exigences est importante. Le cours doit avoir été complété par l'auxiliaire d'enseignement et une inscription à un minimum de 6 crédits universitaires est exigée.

3. Comment trouver un emploi ou une implication bénévole en recherche ou en enseignement?

Tout d'abord, nous vous suggérons de vous impliquer dans des laboratoires ayant des sujets qui vous intéressent. En effet, travailler dans un milieu qui stimule vos intérêts piquera votre curiosité intellectuelle et rendra vos années universitaires plus agréables. Voici ci-dessous des ressources pour trouver des laboratoires de recherche.

3.1. École de psychologie

Consultez [la description des sujets de recherche des professeurs](#) et écrivez à ceux et celles dont les projets vous intéressent. Ces professeurs vous diront s'ils embauchent actuellement des gens au baccalauréat ou s'ils souhaitent vous engager à titre de bénévole.

Vous pouvez également aller dans la section [Recherche](#) du site de l'École de psychologie pour en savoir davantage sur les différents laboratoires et domaines de recherche de l'École de psychologie de l'Université Laval.

Astuce : N'hésitez pas à proposer vos services à titre de bénévole puisque la majorité des cas de refus sont en raison du manque de fonds pour vous rémunérer.

3.2. Service de placement (SPLA)

Activez votre compte sur le [site Internet du SPLA](#) afin de recevoir des offres d'emplois axées sur votre carrière, telles qu'un emploi en assistantat de recherche ou à titre d'auxiliaire d'enseignement. Ainsi, vous recevrez un courriel quelques fois par mois sur les possibilités d'emploi. Plusieurs laboratoires recrutent par le biais de cette plateforme.



3.3. Programme études-travail

Voici la description tirée du site du Bureau des bourses et de l'aide financière concernant le programme études-travail :

« Le Programme de subvention études-travail, géré par le Service de placement de l'Université Laval (SPLA) en collaboration avec le Bureau des bourses et de l'aide financière (BBAF), est financé à parts égales par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science du Québec et l'Université Laval. Il a pour objectif de favoriser la poursuite des études. Il permet à des étudiants et des étudiantes bénéficiaires des prêts et bourses qui éprouvent des difficultés financières d'obtenir un emploi dans leur établissement d'enseignement. »

Pour postuler aux offres études-travail publiées par le SPLA, vous devez préalablement avoir complété la fiche d'analyse budgétaire afin de vérifier votre admissibilité au programme. Le **BBAF** analysera votre dossier et vous transmettra un avis d'admissibilité dans les meilleurs délais. Vous pourrez, le moment venu, postuler sur les offres études-travail qui vous intéressent.

3.4. Babillards au pavillon Félix-Antoine-Savard (FAS)

En plus des annonces de recrutement, des offres d'emplois sont affichées sur les babillards du FAS, notamment aux sous-sols, aux 9^e et 11^e étages, ainsi que près des ascenseurs.

3.5. Programme Première chance

Maintenant en place depuis plusieurs années, ce programme vise les personnes étudiant au baccalauréat en psychologie qui n'ont encore **jamais eu de contrat comme auxiliaire de recherche ou que le contrat préalablement obtenu n'était pas supérieur à 70 heures**. Une inscription à temps complet à la session à laquelle s'adresse le programme est requise. De façon générale, il est offert pour la session d'hiver. C'est une belle occasion d'intégrer un laboratoire de recherche. Un courriel est envoyé durant la session d'automne avec toutes les informations concernant la marche à suivre ainsi que le formulaire à remplir.



3.6. Connexion interétudiante

Chaque année, la Connexion interétudiante organise des activités pour familiariser la communauté étudiante à la recherche. Par exemple, une visite des laboratoires de recherche s'effectue durant différents milieux selon les sessions. La promotion des activités se fait par le groupe Facebook: *La Connexion interétudiante*. Ces activités constituent de bonnes occasions d'entrer en contact avec les chercheuses et chercheurs de divers domaines et peut-être même avec votre futur employeur ou employeuse!

3.7. Psychologie appliquée à l'emploi

Le cours PSY-3152, [Psychologie appliquée à l'emploi](#), est offert toutes les sessions pour les personnes ayant atteint un minimum de 30 crédits. L'objectif de ce cours vise l'intégration sur le marché de l'emploi et encourage la formation pratique en milieu de travail. Dès le début du cours, une entente concernant les activités prévues durant l'emploi et les modalités d'évaluation doit être convenue avec l'employeur ou l'employeuse. Il est possible d'en trouver un dans le domaine de la recherche. Cet emploi permet à la fois d'obtenir une rémunération, d'obtenir des heures en recherche et d'accumuler des crédits universitaires.

3.8. Stage de sensibilisation interculturelle en psychologie

Le cours [GPL-3153, Stage de sensibilisation interculturelle en psychologie I](#), est un stage offert durant la session d'été aux personnes ayant accumulé 45 crédits avant leur départ. Ce cours prend la forme d'un stage de sensibilisation à l'internationalisation de la pratique et de la recherche. Le contenu précis fait suite à une entente entre vous et la personne responsable du cours. Il doit représenter au minimum 270 heures de travail de terrain réparties sur un minimum de huit semaines consécutives. Une partie des heures sur le terrain ainsi que les travaux demandés à la fin du stage permettent d'accumuler environ une cinquantaine d'heures de recherche qualitative. Ce stage est donc une belle occasion de faire à la fois des heures de relation d'aide et de recherche dans un contexte interculturel très enrichissant. Les démarches commencent à l'automne précédent le départ. Certains préalables sont exigés dont le cours PSY- 2113 : Psychologie et cultures offert à l'automne.

3.9. Les concentrations «Recherche» ainsi que «Recherche et intervention» du baccalauréat en psychologie

Les cours Recherche dirigée I et II des concentrations «Recherche» ainsi que «Recherche et intervention» permettent d'acquérir de l'expérience en recherche. Ces concentrations sont accessibles à la troisième année du baccalauréat en psychologie. L'inscription à celles-ci se réalise à l'hiver de la deuxième année du baccalauréat en psychologie.

Les cours obligatoires pour la concentration «Recherche et intervention» sont:

- Psychopharmacologie clinique PSY-3155,
- Psychopathologie avancée PSY 3154
- Méthodes quantitatives II MAT-2902
- Compétences de base en relations interpersonnelles PSY-1108
- Recherche dirigée I PSY-3150
- Recherche dirigée II PSY-3151.

Les cours obligatoires pour la concentration «Recherche» sont :

- Recherche dirigée I PSY-3150
- Recherche dirigée II PSY-3151
- Méthodes quantitatives II MAT-2902

Ces cours ne font pas l'objet d'un jugement pondéré de la part du comité de programme, mais ils sont pris en considération pour déterminer l'admissibilité de la demande. Les cours Méthodes quantitatives II (MAT-2902) et Compétences de base en relations interpersonnelles (PSY-1108) sont également accessibles aux étudiants n'étant pas inscrits à ces deux concentrations. Il est d'ailleurs possible de suivre ces deux cours à l'hiver de la deuxième année.

Pour plus de renseignements sur les concentrations et les critères d'admissibilité, veuillez consulter les différents documents d'information sur le [site de l'école de psychologie](#).



3.10. Autres

Des emplois ou des offres de bénévolat en recherche sont également offerts dans d'autres institutions qui ne sont pas nécessairement affiliées avec l'École de psychologie. D'autres facultés d'étude de l'Université Laval peuvent également vous engager.

Exemples :

- Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS)
- Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec
- Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ)
- Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire (CJQ)
- Centre de recherche CERVO (CERVO)
- Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ)
- Clinique interdisciplinaire de la mémoire (CIME), Hôpital de l'Enfant-Jésus
- Cégep de Sainte-Foy (à titre d'auxiliaire d'enseignement)
- Autres facultés de l'Université Laval (médecine, travail social, etc.)

Astuce : Soyez à l'affût des offres qui se publient régulièrement sur le groupe Facebook:

Université Laval: Psychologie Ψ

4. Autres ressources pour se renseigner sur les implications possibles en recherche

4.1. Conseillère en emploi du SPLA

Caroline Clavet

Conseillère en emploi

spla@spla.ulaval.ca

Centre des stages et d'emplois pour la
faculté des sciences sociales Pavillon
Charles-De Koninck, Local 3445
Université Laval (Québec) G1V 0A6

Elle est disponible pour vous aider à :

- Cerner et identifier vos intérêts en recherche ;
- Identifier des milieux potentiels ;
- Préparer votre CV et votre lettre de présentation ;

Prenez rendez-vous en communiquant directement au 418-656-3575.



4.2. Le SPLA

Le [Service de Placement de l'Université Laval](#) publie des milliers d'offres d'emploi, de bénévolat et de stage partout à travers la province. Il informe aussi sur les activités pertinentes aux différents domaines d'étude tels que des formations et des activités carrière. Restez à l'affût en mettant à jour votre profil sur le site du SPLA ou par l'application mobile «L'effet SPLA».

4.3. Le profil professionnel

Sur le site du SPLA, dans «services et outils» de l'onglet «étudiants» ou directement sur le portail, dans l'onglet «emplois et stages», vous aurez accès au service “profil professionnel” qui vous permet de bâtir votre profil professionnel en ligne. Il est conçu pour vous accompagner du début de vos études jusqu'à votre intégration au marché du travail. L'outil permet de se forger un C.V. en ligne et de recevoir des offres venant d'employeurs et d'employeuses pour des emplois, des stages et du bénévolat en lien avec vos objectifs de carrière. L'outil donne accès à des modules d'exercices et d'activités permettant de mieux vous connaître, de mieux connaître le marché du travail et de développer un projet professionnel clair.

4.4. La Connexion interétudiante

Les membres du comité de la Connexion demeurent disponibles pour toutes questions ou recommandations en ce qui a trait à la reconnaissance de vos heures en recherche.

Pour toutes questions : connexion@psy.ulaval.ca